

Initiatives ministérielles

M. Gaffield écrivait que, lorsque le Conseil des Arts du Canada a été créé à la fin des années 50, la recherche au Canada était passablement limitée. Nombreux étaient les Canadiens qui devaient aller parachever leur formation aux États-Unis ou en Europe, en particulier en Angleterre.

Au cours des années 60 et 70, le Canada a développé la recherche dans tous les domaines, y compris les sciences humaines. Des programmes d'études de troisième cycle et des projets de recherche ont été créés, avec comme résultat que de moins en moins de Canadiens ont dû poursuivre leur formation à l'étranger et que la recherche liée à l'expérience canadienne s'est accrue.

Au lieu que ce soit des experts formés à l'étranger qui appliquent au Canada les résultats de recherches faites dans d'autres pays, les scientifiques pourraient se servir de la recherche faite au Canada pour régler, dans le cadre d'études spécifiquement canadiennes, les grandes questions qui touchent les Canadiens et qui, en passant, touchent également de nombreuses autres régions du monde.

Nombre d'entre nous ne se rendent pas compte que le Conseil de recherche en sciences humaines fait un travail complexe extrêmement intéressant. Pour ceux qui s'y intéressent directement, le gouvernement en parle, comme il le fait chaque année, dans le budget; ceux d'entre nous qui participent aux travaux des comités connaissent le rôle de ce dernier. La partie III du budget contient l'analyse détaillée et la description précise des programmes de chaque ministère et de tous les travaux de recherche du conseil.

Je voulais juste vous donner une petite idée du travail extraordinaire accompli par cet organisme dans l'intérêt du Canada et du reste du monde, soit seul, soit en collaboration avec d'autres.

J'ai discuté avec ma collègue Chaviva Hosek, du nouvel atlas historique qui va être publié. Ça m'a rappelé de bons souvenirs. Je suis enthousiasmée. Grâce à une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines, il présente l'histoire de la géographie du Canada. Cet ouvrage de grande qualité a placé la barre si haut que les scientifiques du monde entier ont non seulement l'intention d'utiliser cet atlas historique comme instrument didactique dans leur propre pays, mais aussi d'appliquer la technologie que nous avons mise au point pour préparer cet ouvrage fascinant.

De par l'information qu'il renferme, cet atlas nous aide à en apprendre plus sur nous-mêmes et de par sa qualité et son approche analytique, c'est un modèle pour le monde entier. Je pense que c'est là une chose dont nous avons lieu d'être très fiers.

J'ai également trouvé le travail du conseil tout à fait captivant dans les domaines prioritaires où il appuie la recherche; ces domaines englobent cinq thèmes, quatre programmes de développement des infrastructures et des initiatives conjointes, ainsi que la participation à des travaux interdisciplinaires.

J'ai lu tous ces documents depuis le début et ce, bien entendu, avec beaucoup d'intérêt et après avoir pris connaissance des initiatives en question, j'encourage les gens à appeler mon bureau pour en obtenir une copie, car c'est vraiment remarquable de voir le dynamisme des travaux effectués par ces conseils dans l'intérêt du Canada et du monde entier.

• (1340)

Ils gèrent l'évolution technologique. Sous l'égide du Conseil national de recherches qui offre des crédits égaux aux contributions du secteur privé, on a approuvé deux chaires de recherche et on a créé six nouvelles chaires en 1991-1992; on stimule ainsi la recherche dans des domaines très importants pour les priorités du gouvernement, notamment dans le cadre de sa nouvelle initiative de la prospérité.

Les domaines en question sont: la recherche en matière de technologie et de compétitivité internationale, de technologie environnementale dans le secteur primaire, de gestion de l'évolution technologique des services financiers—c'est important—, les bourses offertes conjointement avec le CRSNG et le CRHS en politique scientifique au niveau de la maîtrise afin de se pencher sur de nouveaux domaines scientifiques, les nouveaux domaines de formation et l'établissement de chaires dans le domaine des études environnementales, ainsi que les programmes de recherche environnementale, les bourses de recherche au niveau du doctorat, les chaires universitaires, les subventions à la recherche, et enfin l'étude interdisciplinaire des problèmes reliés aux écosystèmes régionaux et leur règlement.

Je tiens à dire que, lorsqu'on se penche sur les crédits offerts conjointement et sur le travail que le CRSNG et le CRHS effectuent, on s'aperçoit de l'importance de ce type de travail dans le cadre de l'initiative de la prospérité du Canada; il est question également de changements planétaires dans les écosystèmes, de la politique touchant les autochtones, de la politique de recherche conjointe avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord